



L'Echo Collongeois

Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard

Avril 2009 – n°4

L'EDITO du MAIRE

Au cours de ce premier trimestre 2009, plusieurs chantiers ont débuté dans notre commune : crèche intercommunale, école maternelle, parking rue de l'église, pose de la fibre optique...

Un autre chantier sera entrepris cette année, moins visuel, plus abstrait, mais qui engagera l'avenir de Collonges pour de nombreuses années : la révision du plan d'occupation des sols (POS). La Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) a élaboré le schéma de cohérence territoriale du Pays de Gex (SCOT) qui a été approuvé en juillet 2007 ; la loi nous oblige dans un délai de 3 ans à réviser notre POS pour créer le plan local d'urbanisme (PLU) afin qu'il soit en harmonie avec le SCOT. Quelques exemples : la commune a

été classée dans la rubrique Petite Ville, et la construction de nouveaux logements devra s'articuler selon les proportions suivantes : 40% de maisons individuelles sur des tènements ne dépassant pas 700 m² et 60% de constructions collectives avec un maximum de 150 m² par logement. Parallèlement au SCOT, le plan local de l'habitat (PLH) nous autorise à l'horizon 2015 une progression de la population de 2.5% par an, soit 2070 habitants au total.

D'autres volets seront à explorer : économique, transports en commun, transports doux (vélo, piéton...), agricole, environnemental... Cela laisse présager des réunions de travail passionnées, enrichissantes et animées.

André Duparc

Le travail des COMMISSIONS continue...

Cœur du village

Les travaux Rue de l'Eglise ont débuté, le mur est tombé, ce qui donne une autre perspective !

Travaux et bâtiments :



Les travaux de la crèche et de l'école maternelle ont également commencé. Voici une simulation des deux bâtiments.

Ceci est une photo du futur gymnase de Péron prise en janvier. Des vestiaires équipés de douches vont être installés en dessous des gradins, un mur d'escalade va recouvrir le mur à gauche des gradins, des rangements et divers travaux d'aménagements sont en cours... bref, les travaux avancent bien !



Communication / Jeunesse / Sports / Loisirs / Associations :

- Les travaux du vestiaire multisports à côté du terrain de foot touchent à leur fin. Nous devons maintenant lui donner un nom, et souhaitons vous faire participer à ce choix. **Merci donc de bien vouloir nous faire passer vos propositions avant mi-juin!**
- Mr. Tripier, habitant Ecorans, s'est gentiment proposé de faire un site Internet à la commune, qui regroupera toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin, que ce soit au niveau des activités, des formalités administratives ou des informations pratiques. Nous allons donc travailler avec lui sur ce site.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

De nouvelles demandes confidentielles ont été traitées.

Nous avons reçu de nombreuses cartes de remerciement pour les colis de fin d'année, ce qui nous a beaucoup touchés. De plus, un petit groupe se met en place pour organiser le voyage annuel des aînés, qui aura lieu le 10 juin.

Le Conseil Municipal :

Un sondage effectué auprès des parents Collongeois nous a appris qu'en cas de mise en place d'un service extra-scolaire dans la nouvelle école, beaucoup d'enfants seraient susceptibles de s'inscrire :

- les jours d'école : 99 enfants
- les mercredis : 60 enfants
- les petites vacances : 70 enfants
- le mois de juillet : 65 enfants

L'école n'étant effectivement utilisée qu'environ 150 jours par an, et au vu du fort intérêt suscité par ce projet, nous sommes donc en train de réfléchir à cette possibilité (subventions, frais de fonctionnement...), mais ne pouvons bien sûr rien promettre pour l'instant...

QUOI de NEUF ?



Le patrimoine de Collonges

En 1861, la Commune de Collonges a souhaité acquérir une horloge publique moyennant le prix de 1000 francs. Mr. Bailly, horloger mécanicien de Lyon, a été chargé de ce travail. Le magnifique mécanisme de cette horloge, retrouvé en 2007 dans le grenier de la Mairie, fait aujourd'hui partie de l'inventaire des horloges monumentales du Pays de Gex. Nous allons réfléchir à ce que nous pourrions faire afin de le mettre en valeur, et pour que vous puissiez également l'admirer...

La rentrée des classes 2009

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2009/10 se feront au Secrétariat de Mairie aux heures habituelles d'ouverture **du 20 avril au 4 mai inclus**. Munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...). Suite à cette inscription, vous pourrez vous rendre à l'école pour l'admission, aux dates suivantes :

**23 et 30 avril & 7 et 14 mai
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00**

Munissez-vous cette fois de l'attestation délivrée par la Mairie et du carnet de vaccinations à jour. Si vous souhaitez venir en dehors de ces plages horaires, merci de prendre rendez-vous au 04 50 59 68 30.

Concernant l'âge requis pour la rentrée 2009, nous vous informons que votre enfant doit avoir 3 ans avant la fin décembre 2009.

16^{ème} Opération "Jobs d'été" (du 25 mars au 30 avril)



Le service emploi de la CC PG accompagne les jeunes du Pays de Gex dans leurs recherches d'emplois saisonniers en leur proposant des offres de proximité. Ce service concerne les jeunes de 16 à 26 ans (lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois). Cette opération est l'occasion de peaufiner un CV, de découvrir le processus de recrutement et de profiter de certaines opportunités. Les offres de Jobs d'été concernent les secteurs de l'animation, grande distribution, commerce, travaux publics (voirie/espaces verts), hôtellerie-restauration, vente, administratif, santé ... En 2008, 644 jeunes ont été accueillis au cours de l'opération Jobs d'été et 585 offres ont été recueillies !

Permanences sur les communes du Pays de Gex :

Gex	Mercredi 1 avril	CCPG	10-13h / 14-18 h
Thoiry	Mardi 7 avril	Salle des Lavandières	10-13h / 14-18 h
St-Genis-Pouilly	Mardi 14 avril	Centre Jean Monet	10-13h / 14-18 h
Divonne-les-Bains	Mercredi 22 avril	Mairie, salle 1	10-13h / 14-18 h
Challex	Mercredi 29 avril	Salle du Conseil, 1er étage	10-13h / 14-18 h

Pour de plus amples informations :

Tel . 04 50 20 32 27 ou 04 50 42 65 00 / emploi@ccpg.fr / www.ccpq.fr/emploi

Pourquoi tenter le covoiturage ?

- Faire des économies : plus on covoiture, plus on économise ! En s'organisant bien, on peut diviser ses dépenses de déplacements par 2, 3, 4 ou 5 ! Il existe des sites Internet qui gèrent ces frais de covoiturage (www.123envoiture.com).
- Favoriser la convivialité : le covoiturage, c'est aussi la possibilité de rencontrer des personnes avec qui on peut bien souvent avoir des points communs. On covoiture avec ses collègues de travail, les amis de ses enfants, des personnes qui vont dans la même ville, dans la même région, ou qui partagent simplement la même envie de ne pas faire un long trajet seul.

Avis de recherche !

L'Amicale des Anciens Elèves du Collège Xavier Bichat de Nantua demande à tous les anciens « bahutiens » de les contacter afin de se revoir pour partager de bons souvenirs. Merci de contacter Jean-Pierre Pillard au 04 50 60 41 03 ou par email à cette adresse : jp.pillard@orange.fr.

Lotissement communal de Pré Fleuri

Ce lotissement communal de 23 parcelles est situé entre les rues de la Bière et de Pré Pariaud à proximité de la future crèche intercommunale et de la nouvelle école maternelle, à deux pas des commerces. Il reste 3 lots entièrement viabilisés de 800 m² environ à vendre, à €150 le m², avec prochainement l'arrivée de la fibre optique. Si vous êtes intéressés, veuillez vous adresser à la Mairie.

Le défi du Fort

Cet évènement aura lieu le 26 avril et les organisateurs recherchent des bénévoles. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Emilie à l'Office du Tourisme au 04 50 59 40 78.

QUE s'est-il PASSE à COLLONGES ?

Le carnaval



La sonnerie de 16h30 retentit dans l'école... la troupe joyeuse et colorée constituée par les enfants se précipite au stand "Crêpes" du Sou des Écoles... Un moment de partage pour les parents, les enfants et les membres du Sou, sur un fond de déguisements plus beaux les uns que les autres, et la douce odeur du chocolat chaud et des crêpes faites maison... vivement le prochain carnaval!

La bibliothèque

3 p'tits chats, chats, chats... ont ronronné pour le plaisir des tout p'tits à la bibliothèque le vendredi 20 mars. Et si on recommençait le vendredi 3 avril à 10h45 avec des contes « surprise » ?

C'est le printemps, les bonnes idées fleurissent : après-midi « Scrabble collectif » le jeudi 23 avril à 14h, ouvert à tous, sans obligation d'adhésion... Seule obligation : apporter son scrabble ! De nouveaux magazines sont à la disposition des curieux : Ça m'intéresse, et 60 millions de

consommateurs. Côté ados, Yugioh, Kenshin et autres mangas les attendent, ainsi que la saga « fascination, hésitation et révélation ». Paradis sur mesure de Bernard Werber, Impardonnables de Philippe Djian ou les Naufragés de l'île Tromelin sont une partie des dernières acquisitions, et on n'a pas oublié de renouveler les « gros caractères ».

La bibliothèque est ouverte à tous, adhérents ou non, y compris son accès Internet !

La VIE ASSOCIATIVE

« L'Echo du Fort l'Ecluse »

L'Echo du Fort l'Ecluse est une société musicale qui regroupe actuellement une vingtaine de musiciens. Fondée en 1901, cette association s'est liée d'amitié avec la fanfare de Chancy, commune voisine. Après plus d'un demi siècle de fusion, les drapeaux français et suisse défilent sous la même bannière où l'on peut lire « Echo du Fort l'Ecluse » et « Echo de la Champagne ». Ceci nécessite une double organisation mais prouve que la musique n'a pas de frontière.



Cet ensemble musical se constitue de différents instruments à vent et de percussions (cornets à pistons, barytons, altos, bugles, trombones, batterie, tambours...) se rapprochant d'un brass-band. Les œuvres interprétées sont variées mélangeant le moderne au traditionnel. Au

détour d'une rue, vous pouvez entendre la « marseillaise » résonner lors des commémorations, des marches pour nos défilés ou encore un programme travaillé durant de nombreuses heures que l'on présente lors de nos deux concerts annuels ou le temps de concerts de quartiers.

Quelques dates à ne pas oublier : 25 avril : concert annuel à Collonges, 10 mai : concert annuel à Chancy, 21 juin : festival des musiques à Gex, 19 juillet : fête des bûcherons à Mijoux (à confirmer) ,1^{er} août : fête nationale Suisse, 21 septembre : fête des vendanges à Russin.

Depuis un an et demi, des changements sont en cours : un nouveau directeur mène la baguette de direction amenant de nouveaux objectifs. Des cours d'apprentissage se sont également mis en place. L'Echo du Fort l'Ecluse a effectivement intégré l'école de musique du Pays de Gex regroupant les sociétés de musique de Peron / Saint Jean de Gonville, Challex et Saint Genis Pouilly. Le principe de cette école est axé sur la solidarité et le souhait d'offrir des cours de qualité donnés par des professeurs s'appuyant sur un programme d'apprentissage. Les élèves des communes citées ci-dessus peuvent être regroupés pour former un groupe d'élèves. A ce jour, notre école de musique compte 13 élèves provenant de Collonges, Farges, Pougny et Léaz. Les cours se déroulent tous les mercredis après-midi dans le bâtiment de l'ancienne école d'Ecorans. Nous proposons dès l'âge de 6 ans une initiation musicale qui adopte une forme ludique. Après la classe de CP, les enfants peuvent entamer l'apprentissage du solfège tout en se familiarisant avec un instrument : « fini les longues années de solfège avant de faire de la musique ! ». Trois autres élèves participent à des cours de tambour à Chancy et un est en formation musicale.



Comme beaucoup d'associations, de nombreuses personnes nous soutiennent et nous leur adressons nos remerciements. Nous témoignons également de notre sympathie aux municipalités des communes dont nous dépendons.

Chaque musicien, quelque soit son âge, apporte avec enthousiasme et dynamisme son savoir et participe au développement de notre association. Si le cœur vous en dit, que vous soyez musicien ou non, nous serions heureux de vous compter parmi nous. N'oubliez pas que nous sommes à votre disposition pour animer votre fête de quartier.

Les petites histoires d'André Peney sont remplacées cette fois-ci par un PETIT HISTORIQUE sur le hameau d'ECORANS

Parlons un peu de ce qu'était la « fruitière », haut lieu de rencontres où tous les paysans portaient leur lait matin et soir la « boille » au dos, et où les particuliers pouvaient acheter lait, beurre et fromage au détail. Arrêtons nous sur la période de 1937 à 1943 pour évoquer l'époque où Maurice Prodon était « fruitier »...

Chaque année, les paysans vendaient leur lait à date précise. C'était l'objet d'une réunion entre le fruitier et les paysans qui donnait lieu à d'après discussions. Après accord et signature sur les prix, tout le monde se rendait au café « chez

Marie et Hubert Brèches » pour la traditionnelle fondue. Maurice offrait sa tournée et Ernest Bouvier – dit Coco – poussait la chansonnette.

Ecorans et le hameau de Pierre comptaient 23 paysans, certains n'avaient qu'une ou deux vaches. La livraison totale comptait 800 litres de lait d'excellente qualité par jour, qui permettaient de fabriquer une meule de gruyère de 60 kg et 10 à 12 kg de beurre par jour. Le petit lait résidu de cette fabrication, mélangé à de la farine de céréales servait à engraisser les

cochons. La porcherie se trouvant à côté a contenu jusqu'à 100 porcs.

Tous ces foyers vivaient en autarcie (lait, vigne culture, jardins, beaucoup de bois de chauffage – les hivers étant longs et rudes). Ecorans comptait à l'époque 170 habitants, deux cafés, une boulangerie, une épicerie, une école de 52 élèves, et un artisan bourrellier, matelassier et cordonnier. Les travaux des champs rythmaient la vie du village. Le passage des chars de récolte, tirés par des chevaux, était le seul gros bruit du village, et ça sentait bon le foin et la moisson... La modernisation et la mécanisation ont bien changé tout cela !

En 1956, les bâtiments de la fruitière ont été vendus, car les dernières années les paysans

portaient leur lait à Collonges... Le bâtiment a été transformé une première fois puis – après revente – rénové et embelli une deuxième fois, et une maison a été construite sur la porcherie en 1977. Ces deux réalisations contribuent à embellir le quartier.

Qu'est devenu notre ancien fruitier ? Maurice vit à St Jean de Gonville près de ses petits enfants, est toujours très droit et a une mémoire infailible sur ce qu'a été son dur métier où tout se faisait à la main. Il apprécie encore la fondue et un morceau de gruyère, preuve que le travail et le fromage maintiennent en forme ! Il compte bien emmener sa famille au restaurant pour fêter son 102^{ème} anniversaire !

La fruitière avant



Photo de René Brèches

La fruitière aujourd'hui



Photo de David Walley

Recherches et propos recueillis par Suzanne et René Brèches auprès des familles concernées.

FETES et EVENEMENTS à VENIR

Quand ?	Que se passe t'il ?	Qui organise ?	Qui contacter ?
3 avril à 10h45	Contes pour les tout p'tits (de 18 mois à 3 ans)	Bibliothèque	
23 avril à 14h00	Jeux de mots avec le « Scrabble collectif »	Bibliothèque	
25 avril	Soirée disco	Sou des Ecoles	Sandrine Monthion 04 50 56 16 98
25 avril	Concert Fanfare	Echo du Fort l'Ecluse	Céline Graziotti 06 20 69 64 02
25 avril	Concours de boules	Amicale de Boule Collongeoise	Jean Polailon 04 50 59 65 62
26 avril	Défi du Fort l'Ecluse	Office du Tourisme & sa région	Michel Dussetier 04 50 59 40 78
3 mai	Gala d'accordéon	Comité d'Embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48
8 mai	Cérémonies	Mairie de Collonges	04 50 59 61 25
16 mai	Concours de boules	Boule Collongeoise	Mr. Valceschini 06 60 32 78 62

27 mai	Don du sang 17h15 – 19h30	Amicale des donneurs de sang	Maurice Peney 04 50 59 62 99
10 juin	Le voyage des aînés	CCAS	La Mairie
13 juin	Concours de boules & repas	Boule Collongeoise	Mr. Valceschini 06 60 32 78 62
21 juin	Fête de la musique	Libre	
24 juin	Feux de la Saint Jean	Comité d'Embellissement	Monique Curt 04 50 56 71 48
27 et 28 juin	Kermesse	Sou des Ecoles	Sandrine Monthion 04 50 56 16 98

De nombreuses fêtes, concerts, vides greniers, concours, etc, sont organisés dans les communes voisines. Vous pouvez vous rendre à l'office du tourisme ou consulter son site internet : www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr

... et puis toujours...

- les ballades balisées en montagne ou en direction du Rhône.
- les activités sportives et culturelles de la région, listées dans notre nouveau dépliant.

SAVOIR VIVRE & BON VOISINAGE

Horaires pour le bricolage et le jardinage

Du lundi au vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés : 10h – 12h

Haies / clôtures

Les personnes souhaitant entreprendre des travaux de clôture doivent en faire la demande en Mairie. Nous vous rappelons également que les haies ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur ni empiéter sur la chaussée. Merci de procéder à la taille si ceci est le cas chez vous.

Poubelles

- Les poubelles sont ramassées le lundi matin très tôt. Vous êtes priés de bien vouloir rentrer vos poubelles pendant la journée du lundi et de ne pas les laisser sur le trottoir.
- Par respect pour la nature, veuillez suivre les indications notées sur les containers de tri et ne rien déposer à côté. Nous vous rappelons qu'il y a une déchetterie à Peron pour les encombrants.

Stationnement

- Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner à moins de 15 m d'un carrefour, ainsi qu'à proximité des intersections de routes, des virages et des sommets de côte.
- Nous constatons également que certaines personnes stationnent sur les trottoirs ; nous vous demandons de bien vouloir vous garer sur **le parking du Foyer Rural** si vous ne trouvez pas d'autre place afin d'assurer la sécurité et le bien-être des piétons.
- Les véhicules hors d'usage ne doivent en aucun cas être laissés sur la voie publique ou les parkings municipaux (y compris les parkings d'immeubles).

Chiens errants

Tout chien circulant sur la voie publique doit être tenu en laisse, c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la garde. Nous vous demandons ceci afin d'éviter tout problème, et n'oubliez pas que certaines personnes ont peur des chiens !..

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéros importants

Pompiers 18 – ou 112 (portable)
Gendarmerie 17
Médecin 04 50 56 71 00
Infirmières 04 50 56 71 64
Pharmacie 04 50 59 60 17
Dentiste 04 50 59 61 31

Kinésithérapeute 04 50 59 66 19
Assistante sociale 04 50 42 12 65
Ecole 04 50 59 68 30
Psychologue scolaire : contacter l'école
Office du tourisme 04 50 59 40 78
otcollonges@ccpg.fr

Déchetterie de Peron

Hiver (de novembre à février) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h

Samedi : 8h30 – 17h

Dimanche : 9h – 12h

Été (de mars à octobre) :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 18h

Samedi : 8h30 – 18h

Dimanche : 9h – 12h



DON DU SANG
au Foyer Rural de Collonges
le mercredi 27 mai de 17h15 à 19h30
ENEZ NOMBREUX, NOUS MANQUONS DE DONNEURS...

Merci de déposer vos articles, critiques ou autre (nous sommes ouverts à tout !)
à la Mairie à l'attention de l'Echo Collongeois.
Pour le bulletin de juillet 2009, avant le:

10 JUIN 2009

Par manque de place, nous sommes quelques fois obligés de réduire certains articles,
veuillez nous en excuser !

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30
& les lundi, mardi et jeudi : 17h - 19h
Tel. 04 50 59 61 25
Fax. 04 50 56 70 63
collonge@cc-pays-de-gex.fr

**Le Conseil Municipal se réunit les deuxièmes mardis de chaque mois
& les comptes-rendus sont affichés devant la Mairie**

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique